



Photos copyright ADAGP2014



**C**omment une gravure ou une sculpture peuvent-elles entrer en connivence avec l'architecture ?

C'est la recherche continue d'Hélène VANS, dont le talent ne réside pas dans la production d'objets, mais dans une savante mise en situation des matériaux qu'elle travaille.

Rappelez-vous ses études sur les papiers, d'abord pliés, puis mis sous presse pour être gravés ; des techniques où la mise à plat de la matière est pourtant poussée à l'extrême.

Il en résulte des mises en perspective et des profondeurs de champ inattendues.

Après le papier, les sculptures ont été façonnées (soudées) en tôles d'acier inoxydable.

Bien que ne reposant que sur quelques pointes, certaines de ces sculptures n'en pèsent pas moins quelques centaines de kilos.

La prouesse technique donne une légèreté à l'œuvre qu'il est possible d'abor-

der par plusieurs points de vue ; le jeu des plis/replis donne une intériorité à la sculpture, qui renvoie des fragments d'espace environnant.

La difficulté du matériau est complètement occultée par la mise en valeur des espaces ainsi révélés.

Ailleurs, une tôle d'inox de 10 m de long et de 2,5 tonnes, suspendue dans la faille d'un souterrain piétonnier désaffecté, devient un cadran solaire qui permet que le lieu, devenu scénographique et cinématique par la grâce du soleil, attire le promeneur.

La dernière exposition d'Hélène VANS à l'Orangerie de Meudon s'est enrichie de l'utilisation de miroirs.

Le lieu est exceptionnel : la Loggia, construite au XVII<sup>e</sup> siècle par Louis LE VAU, orientée plein sud, est destinée à rentrer les arbres fruitiers pendant la saison froide.

L'artiste y a posé quelques feuilles d'inox en forme d'ellipses pliées sur un alignement de miroirs, faisant allusion aux miroirs d'eaux adjacents de Le Nôtre.

Le visiteur paresseux n'y voit que son propre reflet, et non pas une mise en scène minutieuse, pour ne pas dire millimétrée ! En effet, dès l'arrivée du soleil, par la magie des reflets de lumière, l'inox et les miroirs s'acoquinent pour révéler les qualités du lieu, et voici apparaître la 4<sup>e</sup> dimension !

Par le renvoi mouvant de la course du soleil sur le sol, les parois et les voûtes en pierre, vous assistez à un cours animé d'architecture classique dont on sait plus qui en est l'auteur : l'objet, le lieu, la lumière ou l'œil qui les regarde ?

Oubliez donc les notions de sculpture-objet ou d'exposition inerte ; Hélène VANS, infatigable dans sa recherche, quelque soit le matériau utilisé et toujours sur le fil d'un pari technique, se joue des notions de statique.

Elle affirme que le lieu crée l'œuvre sculptée ; pour le spectateur, c'est plutôt l'œuvre qui anime et dévoile l'architecture environnante et l'œil contemplatif se régale.

Isabelle MOUILLEFARINE

**N**ative de Madagascar, Hélène Vans voyage pendant plusieurs années avant de se fixer à Paris, pour commencer en 1984 la sculpture à l'âge de trente ans. Elle commence par l'argile en explorant la figure humaine, puis commence la taille de blocs de terre et de blocs de plâtre dans un travail d'abstraction.

A partir de 1987, elle réalise de nombreux bronzes chez le fondeur Gilbert Clementi dont elle est la voisine d'atelier à Meudon. En 1993, elle rencontre l'architecte Michel Olivier Dayot qui deviendra son compagnon. Elle réalise sa première commande publique en 1995, « Furtivité » meuble bar à l'IUFM de Bretagne à Rennes.

Cette première œuvre in situ en métal inox plié sera le point de départ d'une réflexion sur la présence physique de la sculpture dans l'espace public.

En opposition à l'assimilation de l'art par la ville ou à ses manifestations provisoires ou éphémères, l'œuvre au contraire doit exister activement et discrètement dans

son site. En 1998, Hélène Vans réalise « Feuilles blanches pour la Justice », commande du Ministère de la Justice, en installant sur le parvis du Tribunal trois sculptures monumentales en inox satiné. En 2001, elle réalise « Furtivité Solaire » commande de la ville de Rennes pour l'aménagement d'un passage urbain. Elle suspend au centre du passage une œuvre monumentale, véritable stylus.

Elle poursuit dans l'espace public et collabore à de nombreux projets.

Elle élabore depuis 2001 des sculptures sérielles à position multiple, utilisant le poli miroir plan comme socle à la sculpture : « In situ Infini » issues des carrières du château du Marquis de Sade à Lacoste, « Lignes de vie » abstraites dans la maison de l'architecte François Mansart à Paris, « Métal mental position » dans l'atelier du peintre Henri Pinta à Paris.

Elle présente aujourd'hui un nouveau travail sur la géométrie des ellipses et pose des sculptures d'angles, des sculptures miroir et une ligne miroir de 7 mètres de long, dans l'atelier. DR

Marie Amélie ANQUETIL  
a le plaisir de vous convier à l'exposition



# SOLAIRE CAMILLE REVEL HELENE VANS

Vernissage samedi 13 décembre 2014

de 14 à 22 heures

Exposition

Du samedi 13 décembre 2014

au Lundi 15 Décembre 2014

de 14 h à 22 heures

Escalier B 2ème étage

23, rue du Général Bertrand Paris 75007

Atelier Henri Pinta (Marseille 1856 - Paris 1944)

Metro Duroc / Sèvres Lecourbe

Bus 28/39/70/89

Accès, renseignements et contacts presse

06 33 98 25 09 01 45 66 55 47

Accès, renseignements et ouverture de la porte

06 33 98 25 09 06 22 19 90 05

*Joy, là bas et ailleurs*

Marie Amélie ANQUETIL  
23, rue du Général Bertrand  
75007 Paris

Marie-Amélie ANQUETIL  
a choisi de réunir trois femmes artistes  
dans l'atelier du peintre Henri Pinta

L'une est peintre, l'autre est sculpteur

la troisième réalisatrice

# CAMILLE REVEL

Peintures et sculptures huile et cire sur bois

# HELENE VANS

Sculptures Monotypes à l'encre Photographies

# ELISABETH AUBERT SCHLUMBERGER

Projection du film réalisé  
à partir de l'oeuvre de Hélène Vans

Dimanche 14 décembre à 17 heures